

# IN Magazine N° 188 -Novembre / Décembre 2019

10 novembre 2019

## Une catastrophe qui n'aurait jamais dû se produire

Le gigantesque incendie de l'usine Lubrizol qui s'est produit dans la nuit du 25 au 26 septembre dernier a exposé les habitants de l'agglomération de Rouen à une épaisse fumée noire associée à une odeur fortement incommodante. Les possibles effets sanitaires associés aux substances émises ont été, et sont toujours, une source d'inquiétude pour la population. Le discours de la préfecture s'est voulu rassurant: « *il n'est pas mesuré de toxicité aiguë dans l'air* », tout en recommandant une limitation de la circulation, le confinement de la population et la fermeture d'un certain nombre de lieux publics.

9000 tonnes de produits chimiques et d'amiante consommés dans l'incendie se sont déposées sur l'agglomération et bien au-delà, polluant les sols et les cultures en les rendant impropres à toute consommation, provoquant ainsi le désarroi des agriculteurs et des consommateurs. La colère des habitants ne peut qu'être légitime.

Pour la préfecture le problème serait essentiellement de nature "olfactive". Cela s'est réellement avéré le 21 janvier 2013 quand dans la même usine s'est produit un incendie qui a provoqué le dégagement d'un nuage de gaz mercaptan classé « toxique par inhalation » et pourtant présenté comme inoffensif par les autorités.

Un mois après l'incendie de septembre dernier le président Macron a fait une apparition dans les rues de Rouen, en soirée et quasiment en catimini, promettant plusieurs événements d'ampleur en 2020 « *pour que les regards se tournent à nouveau vers la ville* ». Notre association aurait pu lui proposer l'organisation d'un colloque international sur la sécurité des installations industrielles classées Seveso, puisque nous avons en France 1 311 sites de ce type dont 606 sites en seuil bas et 705 en seuil haut, comme celui de Rouen, et qui, dans leur grande majorité, sont situés en zones urbaines. Voilà tout un potentiel de risques qui existent dans nos territoires.

Face aux carences et aux absences de l'état, il y a urgence à renforcer la

réglementation, à restaurer les moyens de contrôle en associant les salariés, les habitants et à sanctionner fortement les entreprises multinationales qui ne respectent pas les lois et la sécurité des citoyens.

*Christian Méchain, rédacteur en chef.*